

Les déchets à Gros-Morne

A notre connaissance, encore aucune commune en Haïti ne dispose d'un mode de gestion satisfaisant de ses déchets. Plusieurs actions pilotes ont été menées dans le pays, à l'initiative d'ONG ou de coopérations internationales, pour la plupart sans pérennité au-delà de la durée du projet. Quelques projets sont en cours, pour lesquels il faudra attendre afin de juger de la durabilité des résultats.

Gros-Morne est particulièrement touchée par le choléra et la malaria, sans doute du fait des conditions sanitaires précaires dans lesquelles vit une grande partie de la population. Les maladies à transmission hydrique y sont particulièrement fréquentes, notamment chez les enfants et les personnes âgées. La quasi absence de systèmes d'assainissement et de gestion des déchets en sont sans doute en grande partie la cause, même si cela n'a jamais été démontré.

Sollicités à l'origine par l'hôpital local pour proposer des solutions à la gestion de ses déchets, ceux-ci n'étant plus autorisés à sortir de l'enceinte de l'hôpital depuis l'épidémie de choléra, il a très vite été décidé d'accompagner la commune afin d'élaborer une stratégie réaliste visant à passer du rejet sauvage et du brûlage à un mode de gestion créateur d'emplois, réduisant les coûts d'entretien de voirie pour la mairie, préservant les ressources ainsi que la santé humaine et animale. L'hôpital pourrait ainsi bénéficier du service créé pour se débarrasser de ses déchets assimilables à des ordures ménagères. Pour les autres, l'incinérateur moderne est aujourd'hui utilisable grâce à l'électrification solaire de l'hôpital que nous avons accompagnée...

A la suite du précédent maire principal, la gestion des déchets de la ville de Gros-Morne est devenue une priorité de la municipalité en place depuis juillet 2016, avec la pression de la population qui veut que des solutions lui soient proposées. Totalement dépourvue de connaissances sur le sujet et incapable de proposer des actions durables à son arrivée, avec un budget extrêmement faible, l'équipe municipale a pu en quelques mois réfléchir à une stratégie possible grâce au soutien de l'AOG et du CEFREPADE qui se poursuivra dans le cadre de la montée en puissance.

Sans aide de l'Etat et par manque de moyens techniques (1 seul camion loué souvent en panne) et financiers, elle se contentait de collecter les déchets à même le sol dans la rue principale pour les déposer en bordure de rivière, laissant les crues faire leur travail. Les populations les plus pauvres, éloignées du centre-ville, déposent les déchets dans une vingtaine de dépôts sauvages, dans des fossés, dans la rivière, générant là encore de nombreuses nuisances (inondations, pollution des eaux) ou les brûlent.

Une action pilote menée depuis mi 2015 avec l'appui du CEFREPADE, de l'AOG et d'un comité de suivi municipal, semble montrer qu'il est possible d'impulser la pré-collecte et la valorisation des déchets par compostage et recyclage afin de réduire les quantités de déchets à mettre en décharge et les nuisances générées. Les rebuts de tri sont aujourd'hui mis en balles afin de limiter les envols et stockés par la mairie loin des cours d'eau. Le montant mensuel demandé par l'entreprise Pwopte Mobil qui a été créée avec le soutien du programme Re-Sources est pour la plupart de 200 gourdes (moins de 3 €, 1 € ≈ 75 HTG), pour une collecte par semaine à l'aide de motos-tricycles. Des investissements sont à présent nécessaires pour pouvoir changer d'échelle (seulement 200 ménages et structures concernés fin 2017). Des modifications dans l'organisation sont envisagées en tirant les leçons de l'opération pilote menée. Le marché du compost reste à promouvoir et à développer, ce qui est en cours grâce au travail d'agronomes et d'agriculteurs de l'AOG.

Une étude sommaire de quantification et de caractérisation des déchets ménagers menée en 2014 par le CEFREPADE et l'AOG sur deux quartiers, avait permis d'avoir un ordre d'idée de la production de déchets par habitant et par jour (0,3 à 0,4 kg) et de leur composition. C'est ainsi qu'il était apparu que

plus de 80% étaient constitués de matière organique biodégradable (déchets putrescibles et éléments fins à forte teneur en matière organique non synthétique). Depuis, le bilan matière de l'unité de valorisation a confirmé ces données, avec 81% de fraction compostable (masse volumique 0,37 t/m³), 6% de recyclables (50 kg/m³) et 13% de rebuts non valorisables localement (0,15 t/m³ avant compactage réalisé à l'aide d'une presse manuelle, afin de faciliter le transport, réduire le volume à stocker et limiter les envois).